

ÉVALUATION INDEPENDANTE DES PERFORMANCES DE LA DDC EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE 2013-17

La protection sociale est un investissement économique: elle joue un rôle clé dans l'atténuation des crises et des chocs économiques et sociaux, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion. Il ressort d'une évaluation indépendante des performances de la DDC en matière de protection sociale que la DDC met en œuvre cette dimension de manière efficace et pertinente afin de contribuer à la réalisation de son mandat principal, qui consiste à réduire la pauvreté et les inégalités, à renforcer la croissance économique, à affronter les risques mondiaux, à atténuer les souffrances et à promouvoir la paix et la stabilité. Toutefois, le rapport indique que la DDC ne dispose pas d'une approche intégrée et systémique de la protection sociale, ce qui réduit l'impact et la durabilité de ses activités.

L'objectif de cette évaluation était à la fois rétrospectif et prospectif: elle consistait à faire état des performances du portefeuille de projets de la DDC dans le domaine de la protection sociale, au cours de la période 2013-17. Cette analyse avait pour but de fournir des éléments factuels permettant de proposer une « théorie du changement » et d'élaborer un discours définissant et soutenant le positionnement de la DDC et de ses partenaires suisses dans le domaine de la protection sociale, ainsi que de formuler des recommandations sur les opportunités et la manière de renforcer ses approches stratégiques et opérationnelles.

La protection sociale recouvre un ensemble de mesures collectives visant à protéger les personnes contre les risques et vulnérabilités sociales et économiques qui menacent leur bien-être et mettent en péril le maintien de moyens de subsistance durables tout au long¹ de leur vie.

MESSAGES CLES

- La DDC utilise la protection sociale de manière efficace et pertinente pour réduire la pauvreté et les inégalités.

- La protection sociale constitue pour la DDC un domaine complémentaire qui renforce la réalisation de projets portant sur un grand nombre de thèmes prioritaires.
- La présence de longue date de la DDC dans les pays où elle intervient et son approche à la fois locale et nationale constituent des prémisses favorables pour favoriser un impact à long terme.
- La mesure des progrès en matière de protection sociale ne semble pas être systématique, mais plutôt fortuite, car la DDC ne dispose pas d'une approche intégrée et cohérente.

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

1. Favoriser les liens et renforcer les résultats

Bien que la protection sociale ne soit pas considérée comme un thème ou un sujet prioritaire de DDC, cette question a été intégrée dans de nombreux thèmes prioritaires, notamment la gouvernance, la sécurité alimentaire et l'agriculture, la santé, l'emploi et le développement économique. Il serait plus exact de définir la protection sociale pour la DDC comme un important domaine complémentaire qui consolide et favorise les liens

entre secteurs, renforçant et maximisant ainsi leurs résultats. Une telle approche implique de travailler de manière intersectorielle et d'adopter une vision intégrée et systémique de ce domaine. Bien que la DDC ait élaboré des documents internes dans lesquels elle examine et analyse son engagement en matière de protection sociale, les résultats de l'évaluation montrent qu'à ce jour, elle n'a pas encore développé d'approche cohérente et systématique de ce domaine. Pour la majorité des projets, la question de la protection sociale n'est pas l'objectif principal, mais fait partie des mesures globales qui sont mises en œuvre dans un objectif de développement plus large.

2. Une approche suisse innovante et efficace

Au niveau national ou régional, la DDC procède généralement selon une « approche sandwich », qui associe en parallèle des activités menées au niveau national, politique et réglementaire à des interventions sur le plan local visant à renforcer des prestations de services qui soient accessibles à tous les citoyens. Les évaluateurs notent que cette approche

¹ Il s'agit notamment des attributs du cycle de vie (par exemple, vieillesse, invalidité, ou maternité), des risques pour la santé (par exemple, maladie, accident ou épidémie),

des risques économiques (par exemple, chômage, atteinte à l'intégrité physique, exclusion sociale, choc des prix) et des dangers naturels ou écologiques/climatiques (par

exemple, sécheresse, inondations, tremblements de terre ou cyclones).

mixte est très efficace tout en offrant un bon rapport qualité-prix, en particulier pour un petit bailleur de fonds comme la DDC. L'approche consistant à tester différentes options de prestations au niveau local avant de passer à une plus grande échelle garantit le fort potentiel innovant des projets.

3. Une expertise suisse qui demeure invisible

L'évaluation confirme que la DDC dispose d'une base solide en matière de protection sociale, tant en termes de présence sur le terrain que de savoir-faire et d'expertise qu'elle peut mettre à profit et développer. Cependant, les connaissances de la DDC restent souvent cachées au sein des secteurs et des thèmes, comme elles ne sont pas mises à disposition de manière stratégique.

RECOMMANDATIONS CLES

1. Renforcer l'engagement de la DDC dans le domaine de la protection sociale: l'évaluation expose trois pistes de réflexion, qui prévoient un renforcement de l'engagement de la DDC dans la protection sociale: a) conserver le statu quo (avec quelques légers changements), b) développer cet aspect sans en faire un thème prioritaire, c) en faire un thème prioritaire.

2. Élaborer des documents d'orientation et renforcer les capacités en matière de protection sociale: l'élaboration d'un cadre qui expose succinctement comment la DDC conçoit la protection sociale est essentielle pour fournir une orientation conceptuelle et stratégique permettant de structurer davantage l'engagement de la DDC dans ce domaine. Il est nécessaire de mettre en place un ensemble de mesures favorisant le renforcement des capacités et l'apprentissage, notamment en donnant à la protection sociale un ancrage sous la forme d'un réseau ou d'une unité thématique au sein de laquelle les responsables de projet pourraient obtenir des conseils techniques afin de mieux intégrer les questions de protection sociale dans leur travail et

créer des synergies productives avec d'autres thématiques.

3. Développer un nexus de protection sociale: améliorer le dialogue interne existant entre la coopération au développement et l'aide humanitaire, dans le but de développer une vision commune sur les meilleurs moyens de renforcer les approches à long et à court terme et de les relier entre elles, dans l'optique d'une approche adaptative de la protection sociale.

4. Rechercher des partenariats plus proactifs dans le domaine de la protection sociale: afin de renforcer la protection sociale en tant que thématique au sein de la DDC, il est recommandé de s'engager plus systématiquement et plus activement dans les initiatives et les partenariats internationaux dans ce domaine.

5. Utilisation plus équilibrée des outils de la DDC: l'action de la DDC dans le domaine de la protection sociale est fortement axée sur l'assistance technique. Une utilisation plus équilibrée de la panoplie d'instruments, par exemple un engagement plus fort dans le dialogue politique ou les partenariats de développement public-privé (PPDP), peut contribuer à renforcer l'impact et la durabilité de l'action de la DDC dans ce domaine.

6. Suivi des résultats en matière de protection sociale: la DDC devrait élaborer un ensemble d'indicateurs de base en matière de protection sociale qui permettraient de mesurer les progrès et d'en rendre compte de manière cohérente. Un meilleur suivi mettrait mieux en évidence les résultats et leur contribution à la réalisation de l'Agenda 2030, notamment l'objectif de « ne laisser personne de côté » et l'optimisation des ressources.

PRISE DE POSITION DE LA DIRECTION

La direction de la DDC relève la qualité du rapport d'évaluation et estime qu'il fournit une appréciation opportune et utile des performances de la DDC en matière de protection sociale.

Sa position s'exprime dans la réponse du Management, dans laquelle **neuf**

METHODOLOGIE

L'évaluation a été menée par GOPA Consultants, avec une équipe internationale composée de Shawn Webb (chef d'équipe), Barbara Rohregger, Christine Bosch et Jonas Kaufmann.

Elle se composait des éléments suivants: enquête électronique auprès du personnel, entretiens avec des collaborateurs et des partenaires de la DDC, discussions avec des groupes cibles, analyse de huit études de cas, deux visites sur le terrain (Albanie, Zimbabwe - région de l'Afrique australe) ainsi qu'une évaluation des performances (données quantitatives et qualitatives) de 87 projets/programmes identifiés comme pertinents. Le processus d'évaluation a été mené en étroite collaboration avec le groupe d'accompagnement et d'apprentissage (*Core learning partnership*, CLP).

des dix recommandations ont été **entièrement ou partiellement acceptées**. Une seule a été désapprouvée, ce qui reflète un haut niveau de convergence avec les résultats de l'évaluation et montre que la DDC accepte de saisir l'opportunité d'améliorer ses résultats en s'appuyant sur la protection sociale.

La direction de la DDC considère la protection sociale comme un moyen très pertinent de réaliser l'objectif de « ne laisser personne de côté » et se félicite que plusieurs éléments de protection sociale soient actuellement intégrés avec succès dans différents programmes de la DDC.

La direction est favorable à ce que l'organisation renforce son engagement dans le domaine de la protection sociale. Elle partage les conclusions de l'évaluation selon lesquelles cette dimension peut renforcer l'impact de la DDC sur la pauvreté et la résilience au moyen d'un travail et d'échanges plus systématiques au sein d'une communauté de pratique de la DDC. En s'engageant à intégrer plus systématiquement la protection sociale dans les opérations en cours, la direction de la DDC vise à soutenir et à renforcer les connaissances ainsi qu'à ancrer plus efficacement cette dimension au sein de ses structures existantes.

